

QUELQUES ASPECTS DE LA DEMOGRAPHIE DE MARADI

Claude HERRY

Les enquêtes démographiques, l'une globale, l'autre centrée sur les migrations d'adultes menées dans le cadre du projet Maradi : «Croissance urbaine et santé» concernent à l'évidence davantage le volet croissance urbaine que le volet santé.

Si on limite l'aspect santé aux données purement médicales, la démographie n'est alors qu'un outil servant à définir des populations par groupes d'âge ou autres, utiles à la mesure de l'incidence des maladies, ainsi qu'à la détermination des niveaux de mortalité, infantile en particulier.

Par contre, si on aborde la santé avec pour objectif un bilan global, connaître les grandes tendances démographiques de la population étudiée peut être un «plus» utile : les déséquilibres qui affectent les structures de la population, les comportements relatifs à la fécondité, mais aussi des éléments moins évidents tels que l'ancienneté de résidence en milieu urbain ou encore la fréquence du divorce peuvent expliquer en partie des variations éventuelles de l'état de santé.

Je m'efforcerai donc ici de présenter succinctement les grandes caractéristiques démographiques de la ville, puis je développerai quelques points qui paraissent de nature à aider à l'explication des résultats médicaux.

I - QUELQUES ELEMENTS DE STRUCTURES

A. Une population homogène

Hélas, le support principal à l'étude dynamique des structures, des données antérieures régulières, fait défaut. C'est donc la situation en mai 1984 qui est présentée ici : ceci dit, du point de vue démographique et malgré l'hypothèse au demeurant vérifiée d'une forte croissance due pour partie à un croît migratoire important, l'homogénéité de la population de Maradi permet une analyse fiable.

Homogénéité est le maître mot pour définir Maradi : c'est vrai au niveau de l'habitat, c'est vrai aussi au niveau d'une panoplie d'emplois peu étoffée, c'est encore vrai selon moi par l'absence de classes sociales vraiment différenciées.

C'est encore plus vrai pour la démographie du fait du caractère mono-ethnique de la population : Maradi est une ville massivement Haoussa ou apparentés (77,5%) : les autochtones déjà faiblement représentés sont de plus fortement cantonnés dans quelques secteurs d'activité, au demeurant souvent mieux rémunérés (commerce, fonctionnariat).

Plus subtile mais très importante aussi est l'homogénéité des flux migratoires qui ont présidé au développement de la ville. En effet, à la proximité d'ensemble des zones de départ (pour l'essentiel le département de Maradi plus les zones de TAHOUA et ZINDER) s'ajoute une constance remarquable de la répartition par origine des migrants dans le temps. Les flux de migrants proches (arrondissement de GUIDAN ROUMJI, MADAROU MFA, AGUIE), éloignés (DAKORO, MAYAHI, TESSAOUA), des départements proches de ZINDER ou TAHOUA, ou encore du reste du pays ont été suffisamment réguliers pour générer des sous-populations par origines non seulement toutes cohérentes mais également aux structures par âges très proches.

La constatation de cette forte cohésion d'ensemble est en soi un résultat intéressant, mais qui ne laisse que peu de place pour les spéculations habituelles du démographe quant à des analyses détaillées des différentes sous-populations.

B. Les structures

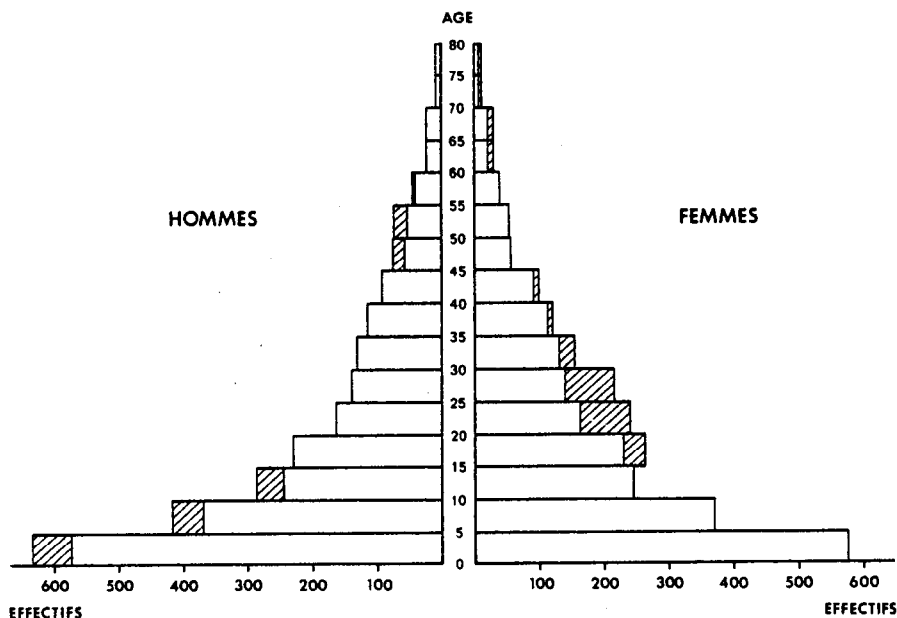
Malgré toutes les réserves habituelles à ce type de données, les structures de la population constatées à partir d'une enquête administrative (à fin fiscale) de janvier 1982, sont pour l'essentiel confirmées par notre enquête.

Ces structures sont assez originales comme le montre la figure 1. Elle est la résultante de mouvements contradictoires qui affectent la population.

- la partie masculine est caractéristique de populations soumises à une forte émigration (creux au niveau des jeunes adultes)
- la partie féminine au contraire semble indiquer une arrivée relativement importante de jeunes femmes

L'homogénéité de la population ne doit pas faire oublier que la pyramide des âges globale masque les fortes disparités constatées au niveau de zones géographiques correspondant aux étapes successives du développement spatial de Maradi. Si les quartiers anciens présentent un profil équilibré, ceux récemment peuplés présentent les critères «ville nouvelle», c'est-à-dire une proportion exceptionnelle de très jeunes enfants et de jeunes adultes (sauf pour les hommes), mais un déficit marqué d'adolescents et de personnes âgées.

Figure 1 - Maradi : pyramide des âges



L'extrapolation des chiffres de l'enquête permet de situer la population de Maradi «ville en dur» à 70 000 personnes environ en mai 1984. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance à peu près constant (et rien ne permet d'envisager des changements significatifs), elle était donc de 78 300 personnes au 1.1.1986 (+ 8% l'an).

A cette population assez stable et surtout facile à situer, s'ajoute celle qui réside dans l'habitat sommaire des paillottes et karas-karas. Une faible partie de cette population est sédentarisée. La majorité des habitants de Karas-Karas est d'installation temporaire, la durée de résidence et le nombre de résidents saisonniers fluctuant beaucoup en fonction des conditions climatiques. De ce point de vue, l'année 1984 exceptionnellement mauvaise pour l'agriculture n'est pas représentative. C'est la population sédentaire qui fait principalement l'objet de notre étude, les migrants temporaires installés aux marges de la ville ne semblant jouer qu'un rôle modeste tant au niveau de l'économie que de l'utilisation des structures sanitaires.

En conclusion, le phénomène jeunesse de la population, banal en Afrique se trouve exacerbé ici. Quelques chiffres le résument.

- Population de Maradi au 1.1.1986 : 78 300 hab.
- Proportion de moins de 15 ans : 50,3%
- Proportion de 15-59 ans : 46,1%
- Proportion de 60 ans et plus : 3,6%
- Rapport de masculinité à la naissance : 101,8

Ages	Hommes	Femmes	Rapport masc.
0 - 4 ans	635	573	110,8
5 - 9 ans	417	369	113,0
10 - 14 ans	286	245	116,7
15 - 19 ans	230	263	87,4
20 - 24 ans	163	240	67,9
25 - 29 ans	139	216	64,4
30 - 34 ans	132	154	85,7
35 - 39 ans	114	121	94,2
40 - 44 ans	92	100	92,0
45 - 49 ans	75	57	131,6
50 - 54 ans	73	53	141,5
55 - 59 ans	45	40	112,5
60 - 64 ans	25	45	55,6
65 et +	48	72	66,6
TOTAL	2 473	2 539	97,4

Tableau 1 - Maradi : effectifs par groupes d'âge

II - QUELQUES ELEMENTS DE MOUVEMENT NATUREL

A. Une fécondité élevée

Maradi se situe dans une zone traditionnellement de très forte fécondité; comme d'autre part, on enregistre une sur-population féminine aux âges les plus féconds, ce déséquilibre induit un taux de natalité particulièrement élevé, rapport des naissances de 12 mois sur la population de la ville, soit 59,4%. Ce chiffre correspond donc à 4 300 naissances pour l'ensemble de la ville, les statistiques relevées par B. MESLET dans les différents centres de soin et maternité semblent démontrer un flux d'utilisateurs extérieurs à la ville, le chiffre de 4 300 étant un maximum pour Maradi Intra-muros.

Le taux de fécondité générale global, rapport des naissances annuelles à l'effectif des femmes en âge de procréer (12-49) est le suivant :

$$\text{TGFG} = 286/1283 = 223 \%$$

Age	Effectifs Femmes	Naissances totales	Nombre moyen d'enfants	
			Maradi 60	Niger
		84		
12 - 14	136	8	0,06	—
15 - 19	263	222	0,84	0,41
20 - 24	240	537	2,24	1,79
25 - 29	216	721	3,38	2,93
30 - 34	154	730	4,74	4,17
35 - 39	121	719	5,94	4,71
40 - 44	100	576	5,76	5,16
45 - 49	57	347	6,08	5,82
50 - 54	53	301	5,68	5,73
55 - 59	40	291	7,27	5,56
60 et +	117	538	4,60	—

Tableau II - Fécondité rétrospective : Nombre moyen de naissances vivantes

Age	Effectif Femmes	Naissances des 12 mois	Fécondité par âge	Fécondité cumulée
12 - 14	133	6	0,045(X3)	0,135
15 - 19	258	72	0,279(X5)	1,530
20 - 24	235	74	0,315(X5)	3,105
25 - 29	212	66	0,311(X5)	4,660
30 - 34	151	45	0,298(X5)	6,150
35 - 39	118	15	0,127(X5)	6,785
40 - 44	98	6	0,061(X5)	7,090
45 - 49	56	2	0,036(X5)	7,270
TOTAL	1261	286	0,227	

Tableau III - Fécondité du moment

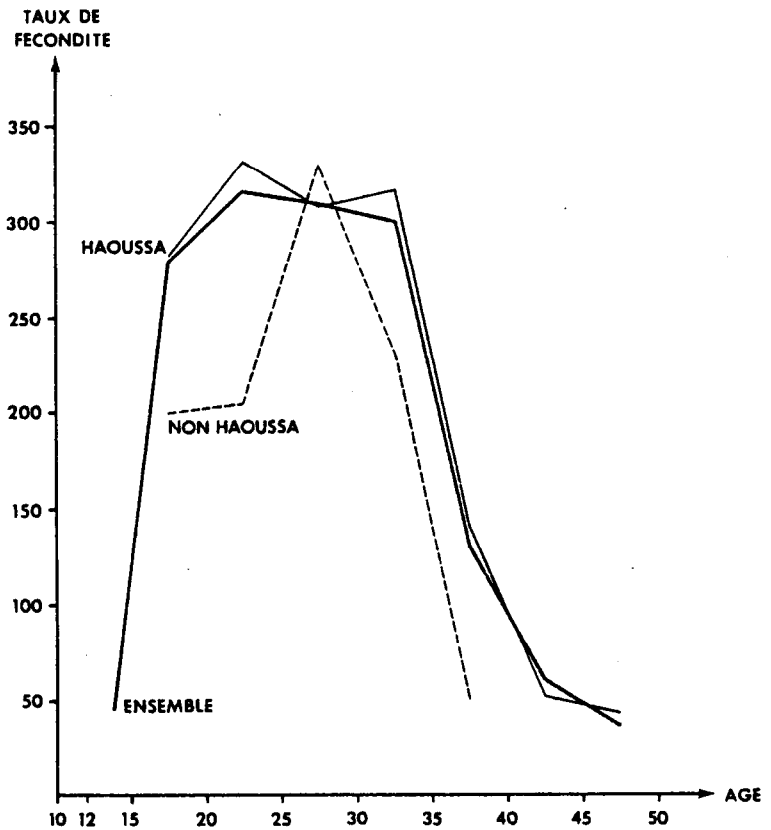
Ce résultat élevé mais sans plus montre que le taux de mortalité est gonflé du fait des distorsions de la structure par âges.

L'application des taux de fécondité du moment aboutit à une descendance finale théorique de 7,27 enfants par femme (tableau III), ce chiffre ne serait que de 6 si l'on considère la fécondité rétrospective, c'est-à-dire la descendance acquise à partir du nombre moyen d'enfants nés vivants par femme. Ce dernier résultat apparaît sous-estimé du fait d'un sous-enregistrement modéré mais réel du nombre de naissances féminines. L'omission d'une part des naissances suivies immédiatement de décès est également évidente (Tableau II).

Ces chiffres, dans l'ensemble cohérents, peuvent être comparés pour information à ceux malheureusement anciens de 1960 et qui concernaient l'ensemble du Niger (tableau II). On constate surtout une plus grande précocité dans la constitution de la descendance pour un résultat final assez comparable (45-49 ans).

La forte majorité Haoussa donne sa forme à la courbe des taux de fécondité par groupes d'âge (figure 2); cependant on observe que la fécondité pour l'ensemble des femmes des autres ethnies est nettement plus faible (tableau IV).

Figure 2 - Fécondité par âge



Age	Haoussas		Non Haoussas	
	Effectif	Taux de fécondité	Effectif	Taux de fécondité
12 - 14	ND	ND	ND	ND
15 - 19	216	282,4	44	250,0
20 - 24	181	331,5	55	254,5
25 - 29	155	309,7	55	327,3
30 - 34	117	316,2	35	228,6
35 - 39	98	142,9	20	50,0
40 - 44	77	51,9	22	N.Sign
45 - 49	46	43,4	10	N.Sign

Tableau IV - Femmes Haoussas et autres

Le manque de références rend aléatoire toute analyse détaillée; il est difficile d'évaluer l'incidence de l'urbanisation sur la fécondité; l'étude de la fécondité est fonction de l'ancienneté de résidence ne se justifie pas compte tenu de la taille de l'échantillon. Par contre, globalement, même si les chiffres pris individuellement peuvent être contestés, on enregistre une forte différence des courbes de fécondité entre les femmes nées à Maradi et les autres. A la précocité des femmes nées pour la plupart en milieu rural, s'oppose un retard sensible à la procréation pour les Maradiennes; le tableau V montre ce phénomène. Il existe donc une différence de comportement, dont les causes sont sans aucun doute multiples et dont les conséquences peuvent s'étendre jusqu'aux problèmes de santé des enfants.

Age	Femmes nées à Maradi		Femmes non nées à Maradi	
	Effectif	Taux de fécondité	Effectif	Taux de fécondité
12 - 14	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
15 - 19	153	235,3	100	360,0
20 - 24	99	292,9	151	298,0
25 - 29	67	283,6	149	315,4
30 - 34	52	384,6	102	245,1
35 - 39	51	156,9	70	100,0
40 - 44	38	26,3	62	80,6
45 - 49	29	34,5	28	35,7

Tableau V : Fécondité : femmes nées à Maradi et autres

B. Une mortalité encore élevée

L'étude de la mortalité intéresse plus particulièrement les responsables de la santé; malheureusement, alors que les résultats relatifs à la fécondité sont fiables grâce au nombre relativement élevé de naissances, enregistrées en un an, ceux relatifs à la mortalité sont beaucoup plus approximatifs : le décès est un événement rare et l'étude détaillée de la mortalité nécessiterait un échantillon d'une taille inacceptable pour la plupart des enquêtes, c'était le cas à Maradi.

Nous avons enregistré 89 décès à l'enquête. Ce chiffre est donc trop faible pour envisager l'étude détaillée de la mortalité par âges ou encore pour dresser une table de mortalité; ce chiffre correspond à un taux de mortalité générale de 18,5% que l'on peut juger satisfaisant, les enquêtes rétrospectives sur la mortalité étant toujours décevantes. Ce taux est comme toujours sous-évalué, pour nombre de raisons pratiques et psychologiques bien connues, mais compte tenu de ce que nous savons des caractéristiques de la mortalité dans la zone Sahelo-Soudanienne, et compte tenu des situations sanitaire, alimentaire, de la ville de Maradi déjà étudiées par ailleurs, nous pouvons admettre l'hypothèse que les données de mortalité recueillies s'approchent (par défaut) de façon satisfaisante de la réalité.

Le taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an rapportés aux naissances de l'année) est le suivant :

$$\text{TMI} = (28/286) \times 100 = 97,9\%$$

Ce taux déjà élevé est pourtant sous estimé du fait d'une carence évidente dans l'enregistrement des décès survenus dans les premiers jours de la vie et en particulier à 0 jour (les 24 heures qui suivent la naissance). En attendant de pouvoir préciser la marge d'erreur, l'hypothèse d'un taux de mortalité infantile de 115 à 120% paraît raisonnable.

La mortalité juvénile apparaît importante à Maradi avec un taux et un quotient respectivement de

$$4 \text{ m } 1 = 36,4\%$$

$$4 \text{ q } 1 = 134,2\%$$

liés à une mortalité à la période de sevrage importante.

Un chiffre résume le chemin qui reste à parcourir dans la lutte pour la survie des enfants : à Maradi, un enfant sur 4 meurt avant son cinquième anniversaire.

C. Un dynamisme exceptionnel

Il est donc possible de mesurer la part de l'accroissement naturel à Maradi, différence entre taux de natalité et taux de mortalité

$$54,4\% - 18,5\% = 40,9\% = 41\%$$

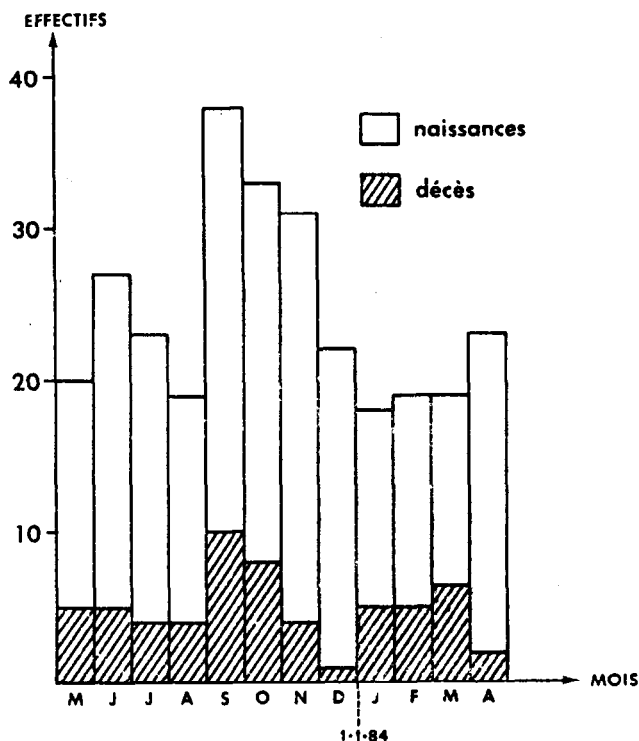
Ce chiffre est un maximum qu'il convient de réduire légèrement en raison des hypothèses de sous-évaluation de la mortalité déjà formulées.

En conséquence, on constate que la forte croissance de la ville est due autant à la croissance dite naturelle qu'à l'immigration.

D. Saisonnalité des naissances et décès

Là encore, l'information recueillie est fiable pour les naissances mais n'est qu'indicative voire anecdotique pour la mortalité. La figure 3 rend compte de cette répartition mois par mois. Il existe bien une pointe de naissances en septembre, octobre, novembre qui correspond à des conceptions en décembre à février, période tempérée de saison sèche. Pour les décès, on constate malgré tout une absence de véritable pic de mortalité surprenante.

Figure 3 - Saisonnalité des naissances et décès



III - UNE NUPTIALITE ORIGINALE

L'étude de la nuptialité peut paraître bien éloignée des préoccupations des praticiens ou des décideurs en matière de santé; pourtant la polygamie masculine et surtout la fréquence des divorces féminins, différencient ou modifient l'environnement familial. Ces événements peuvent donc peser, même si c'est de façon modeste, sur le devenir des enfants.

A. Une forte polygamie

Les niveaux atteints aux groupes d'âge 40 - 44 ans et 45 - 49 ans (tableau VI) montrent que la polygamie est un phénomène fréquent qui touche à terme plus de la moitié des hommes puisqu'une fraction non négligeable de monogames ont été polygames pendant une période plus ou moins longue.

Age	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 épouses et +
15 - 19	100	0	0	0
20 - 24	91,7	5,0	3,3	0
25 - 29	90,7	9,3	0	0
30 - 34	78,8	20,4	0,8	0
35 - 39	71,5	25,0	3,5	0
40 - 44	59,3	33,0	6,6	1,1
45 - 49	50,7	30,1	12,3	6,9
50 - 54	50,0	30,3	15,1	4,6
55 - 59	50,0	36,4	9,1	4,5
60 et +	60,8	21,3	13,5	4,2

Tableau VI - La polygamie à Maradi

Notons également que la polygamie est plus forte chez les Haoussas que pour les autres ethnies et surtout plus forte pour les hommes non nés à Maradi que pour les natifs de la ville (60% de polygames à 45 - 49 ans pour les premiers contre 40% pour les seconds).

B. La fréquence du divorce féminin

Plus important sans doute est le comportement matrimonial des femmes; la forte mobilité semble être la règle chez les Haoussas (tableau VII) et la figure 4 visualise le phénomène.

Age	1 mariage	2 mariages	3 mariages	4 mariages et +
10 - 14	91,3	8,7	0	0
15 - 19	85,5	13,0	1,5	0
20 - 24	79,5	16,7	3,2	0,6
25 - 29	68,1	21,4	9,1	1,4
30 - 34	59,8	27,6	10,5	2,1
35 - 39	64,7	22,7	5,9	6,7
40 - 44	53,1	20,4	15,3	11,2
45 - 49	40,0	36,4	12,7	10,9
50 - 54	50,9	31,4	11,8	5,9
55 - 59	48,8	33,3	12,8	5,1
60 et +	48,4	32,0	12,4	4,2

Tableau VII - Nombre de mariages des femmes (% des femmes mariées)

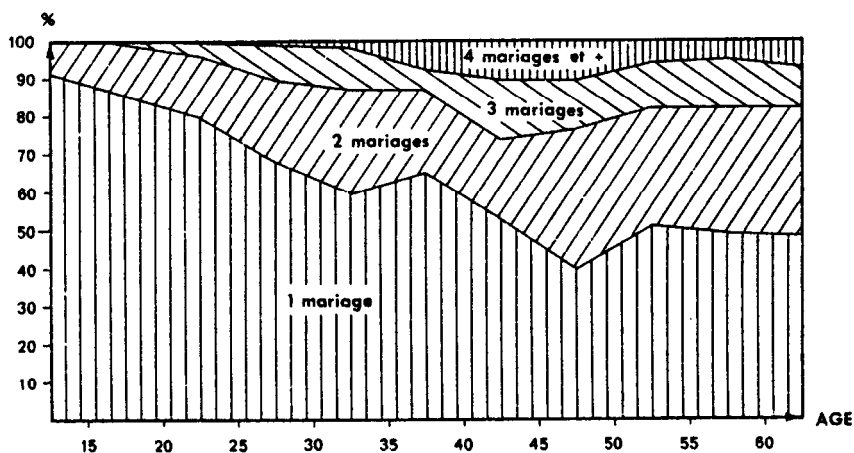


Figure 4 - Nombre de mariages des femmes

La fréquence du divorce chez les femmes a une ampleur exceptionnelle et est la marque pour nombre d'entre elles d'une instabilité de leur situation familiale, même si ce comportement est «traditionnel». Les pourcentages entre 40 et 49 ans apparaissent comme les plus fiables, les déclarations aux âges plus élevés étant sujettes à caution; ces chiffres correspondent à une moyenne de 1,9 mariages par femme à 40-44 ans et à 2,1

mariages à 45-49 ans. Par ailleurs, la moyenne déjà élevée de 1,3 mariages pour le groupe 20-24 ans montre la précocité du phénomène des divorces et son actualité. En analysant plus en détail, un fait intéressant se dégage : la fréquence du divorce est beaucoup plus grande pour les femmes non nées à Maradi et donc pour la plupart nées en milieu rural, que pour celles nées dans la ville. En effet, les Maradiennes ont connu respectivement 1,7 et 1,6 mariages pour les groupes 40 - 44 ans et 45 - 49 ans alors que les chiffres sont de 2,0 et 2,7 pour les allochtones, soit un rapport de 1 à 1,7 !

Pour conclure, disons que n'ont été présentés ici que quelques aspects de la démographie de Maradi; bien qu'importante l'image qu'ils donnent de la ville permet de mieux cerner son originalité. D'autres éléments importants auraient pu être étudiés tels que les flux migratoires ou le poids de l'Islam dans le développement de la cité. Les migrations sont cependant apparues en filigrane, lorsque sur plusieurs points, fécondité et nuptialité, la différenciation origine urbaine (Maradi), origine rurale, s'est révélée pertinente.

Reste que le plus difficile est bien d'évaluer l'importance de l'impact sur la santé de phénomènes souvent inter-dépendants et difficilement mesurables lorsque l'homogénéité d'ensemble de la population ne permet pas la définition de sous-ensembles sur des critères simples.